



Photo : Claudio Schwarz/Unsplash

Journées d'étude en ligne
**Les violences
sexistes après**

#MeToo

29 mars au
1er avril 2021

Journées d'étude en ligne
**Les violences
sexistes après**

#MeToo

PROGRAMME

du 29 mars au 1er avril

**INTRODUCTION
CONFÉRENCE**

LUNDI 29 MARS
10H00

**SITUER
L'ÉVÉNEMENT**

LUNDI 29 MARS
15H00

**CONDITIONS
D'ÉNONCIATION ET
REGISTRES DE DISCOURS**

MARDI 30 MARS
10H00

**#METOO ET LES
MOUVEMENTS SOCIAUX**

MERCREDI 31 MARS
10H00

**#METOO ET
LE JOURNALISME**

MERCREDI 31 MARS
15H00

QUELLES VIOLENCES ?

JEUDI 1ER AVRIL
10H00

**#METOO ET LES
POLITIQUES PUBLIQUES**

JEUDI 1ER AVRIL
15H00

En raison du contexte sanitaire, les journées d'étude se dérouleront en ligne.

Inscription obligatoire sur metoo.sciencesconf.org

LUNDI 29 MARS

INTRODUCTION À 10H00

Catherine CAVALIN, Jaécio DA SILVA, Pauline DELAGE, Irène DESPONTIN LEFÈVRE, Delphine LACOMBE et Bibia PAVARD

CONFÉRENCE

« **#MeToo, Selfies and Memes: Exploring digitized narratives of sexual violence** »

Kaitlynn MENDES (Associate Professor, Université de Leicester)

SITUER L'ÉVÉNEMENT À 15H00

Discutante : Glòria CASAS VILA (Université Toulouse Jean Jaurès)

« **#MeToo, c'est avant tout une libération des oreilles** »

Constance ESTIENNE (EHESS)

« **#MeToo et la mobilisation de l'espace public marocain** »

Mounia OUZIOU (FLSH, Université Hassan II)

« **#MeToo au Costa Rica : continuités et ruptures dans les dénonciations de violence sexuelle depuis l'Amérique latine et les Caraïbes** »

Mariana R. MORA (Université de Paris)

« **Le mouvement #MeToo, une mobilisation mondiale et transsectorielle ?**

Sa réception catholique en France en guise d'éclairage »

Josselin TRICOU (IRIS)

En raison du contexte sanitaire, les journées d'étude se dérouleront en ligne.
Inscription obligatoire sur metoo.sciencesconf.org

Les violences
sexistes après

#MeToo

MARDI 30 MARS

CONDITIONS D'ÉNONCIATION ET REGISTRES DE DISCOURS À 15H00

Discutante : Guiseppina SAPIO (Université Toulouse II Jean Jaurès)

« Les témoignages de violences sexuelles sur Internet sont-ils des récits comme les autres ?

Usages des trigger warnings sur Twitter avant et après #MeToo »

Émeline FOURMENT (CEE, Sciences Po Paris) et Océane PERONA (LAMES, Université Aix-Marseille)

« Fame-inisme et visibilité : enjeux et perspectives »

Sabrina MORO (Nottingham Trent University)

« Rendre sensible l'expérience de violence : histoire et analyse de la place

de la souffrance psychique dans les luttes contre les violences sexistes »

Stéphanie PACHE (UQAM)

MERCREDI 31 MARS

#METOO ET LES MOUVEMENTS SOCIAUX À 10H00

Discutante : Florence ROCHEFORT (CNRS-GSRL)

« Lutter au quotidien contre les violences sexuelles et sexistes : comment les étudiantes françaises s'approprient le féminisme après #MeToo »

Viviane ALBENGA (MICA, Chargée de mission égalité femmes-hommes, Université Bordeaux Montaigne) et Johanna DAGORN (LACES, Université de Bordeaux)

« Penser le masculinisme depuis #MeToo »

Mélanie GOURARIER (CNRS, LEGS, Université Paris 8)

« Du #NiUnaMenos à #MeToo : dialogues et contributions des féminismes latino-américains dans les luttes transnationales contre les violences faites aux femmes »

Tania ROMERO-BARRIOS (LER, Université Paris 8)

#METOO ET LE JOURNALISME À 15H00

« Dé-couvrir le « crime de l'intime ». Ce que #MeToo fait à la médiatisation du viol en France (2000-2018) »

Claire RUFFIO (Centre Marc Bloch)

TABLE RONDE

Discutante : Laure BEAULIEU (Érasmes, Université Paris 13)

Marie BARBIER (journaliste indépendante), Lénaïg BREDOUX (Mediapart) et Audrey GUILLER (journaliste indépendante)

En raison du contexte sanitaire, les journées d'étude se dérouleront en ligne.
Inscription obligatoire sur metoo.sciencesconf.org

Les violences
sexistes après

#MeToo

JEUDI 1ER AVRIL

QUELLES VIOLENCES ? À 10H00

Discutante : Tania LEJBOWICZ (INED, CRESPPA-GTM, Sciences Po)

« Balance ton porc, la fabrique d'une casuistique »

Cécile MÉADEL (CARISM-IFP, Université Paris 2 Panthéon-Assas)

« #MeToo ou la partie émergée des violences de genre. L'exemple du théâtre new-yorkais »

Bleuwenn LECHAUX (Arènes, Université Rennes 2)

« Dialogue entre le mouvement #MeToo et le mouvement de dénonciation des violences gynécologiques »

Anne-Charlotte MILLEPIED (Iris, EHESS et Université de Genève) et Margaux NEVE (EHESP-IIAC)

#METOO ET LES POLITIQUES PUBLIQUES À 15H00

Discutante : Gwenaëlle PERRIER (LISE, Université Paris 13)

« Après #MeToo, l'Etat est-il devenu un employeur exemplaire ?

Une analyse « par le bas » de la prise en charge de plaintes pour violences sexuelles »

Chloé MOUR (EHESS) et Linda SEHILI (EHESS)

« Changer les mentalités après #MeToo : mais comment ?

La sensibilisation au harcèlement à l'école aux Pays-Bas et en France »

Misha DEKKER (LIER-FYT, EHESS et Université d'Amsterdam-Political Sociology)

« À la recherche d'un effet #MeToo sur le monde judiciaire »

Catherine LE MAGUERESSE (ISPJS, Université Paris1 Panthéon-Sorbonne)

En raison du contexte sanitaire, les journées d'étude se dérouleront en ligne.
Inscription obligatoire sur metoo.sciencesconf.org

Les violences
sexistes après

#MeToo

Viviane ALBENGA & Johanna DAGORN	4
Misha DEKKER	6
Constance ESTIENNE	8
Mélanie GOURARIER	9
Émeline FOURMENT & Océane PERONA	10
Catherine LE MAGUERESSE	12
Bleuwenn LECHAUX	13
Cécile MÉADEL	14
Kaitlynn MENDES	15
Anne-Charlotte MILLEPIED & Margaux NEVE	16
Chloé MOUR & Linda SEHILI	20
Sabrina MORO	22
Mounia OUZIOU	24
Stéphanie PACHE	26
Mariana ROJAS-MORA	28
Tania ROMERO-BARRIOS	30
Claire RUFFIO	32
Josselin TRICOU	34

Journées d'étude en ligne
**Les violences
sexistes après
#MeToo**

Photos : Claudio Schwarz/Unsplash (1),
Mélodie Descoubes/Unsplash (18)
& Mélodie Descoubes/Unsplash (23).

RÉSUMÉ DES COMMUNICATIONS

Lutter au quotidien contre les violences sexuelles et sexistes : comment les étudiantes françaises s'approprient le féminisme après #MeToo

Viviane ALBENGA *MICA, chargée de mission égalité femmes-hommes, Université Bordeaux-Montaigne*

Johanna DAGORN *LACES, Université de Bordeaux*

Un an après #MeToo, à l'hiver 2018, nous avons mené une enquête exploratoire auprès d'étudiantes (N=403) des campus bordelais pour connaître l'appropriation de ce mouvement par ces dernières, au moment même où se déclenchait une mobilisation contre des viols et agressions sexuelles survenus sur les campus. Nous proposons ici d'interroger les nouvelles stratégies individuelles et collectives de ces jeunes générations, qui réinventent de nouvelles formes de sororité, parfois en dehors des modèles militants habituels. Le matériau utilisé pour cette étude exploratoire, issu d'une double méthodologie dont un questionnaire et trois entretiens collectifs, permet de recueillir tant des éléments sur les violences subies dans l'espace public et les réactions à celles-ci, que sur leur vision du féminisme. À travers les choix des luttes prioritaires revendiquées dans le questionnaire et les éléments compréhensifs recueillis lors des focus groups, nous proposons d'interroger l'impact du mouvement #MeToo sur les comportements des étudiantes et les changements idéologiques et concrets induits. Après avoir exposé leurs

points de résistance quotidiens face aux violences sexuelles et sexistes, nous montrerons que leurs luttes s'auto-situent le plus souvent en dehors des mouvements féministes, tout en ayant des revendications et des actions proches de celles de la deuxième vague. Elles développent un féminisme libéral au sens où leur discours est axé sur le bien-être, le choix individuel ainsi que sur les actions de résistance individuelles, tout en reprenant des revendications issues du féminisme matérialiste (se ré-appropriation son corps, l'espace public...). Ce féminisme hybride sur le plan théorique s'appuie sur un bricolage de références et de pratiques féministes auxquelles elles sont socialisées essentiellement par les réseaux sociaux. Ces réseaux sont à la fois un vecteur de politisation, d'interpellation de chaque citoyenne et citoyen concernant la culture du viol, et d'entraide sororale pour préparer le dépôt de plainte à la police. Selon les avancées de l'enquête, nous pourrions également proposer des éléments comparatifs avec d'autres villes françaises porteuses d'un héritage différent en études féministes. Nous concluons en replaçant cette politi-

sation des violences sexistes et sexuelles dans l'histoire du cadrage du problème des violences faites aux femmes par les pouvoirs publics et les associations féministes, en montrant que les formes de féminisme issues de #MeToo proposent une approche transversale des violences qui était institutionnellement minoritaire.

#MeToo et les mouvements sociaux
Mercredi 31 mars
10h00

Changer les mentalités après #MeToo : mais comment ?

La sensibilisation au harcèlement à l'école aux Pays-Bas et en France

Misha DEKKER

LIER-FYT, EHESS

et Université d'Amsterdam-Political Sociology

Depuis #MeToo, on entend souvent dire qu'un changement des mentalités dans notre société est nécessaire, et que l'éducation devrait se charger de ce changement. Mais quelle forme cette éducation devrait-elle prendre ? Dans mon intervention, je me concentrerai sur l'étude d'un contexte spécifique où cette sensibilisation a lieu. Dans le cadre de ma thèse sur la constitution du harcèlement de rue comme problème public en France et aux Pays-Bas, j'ai observé, dans ces deux pays, 48 interventions organisées par des associations anti-harcèlement de rue dans des classes de lycée visant à ouvrir une discussion avec les élèves sur ce sujet.

Cette comparaison révèle deux modèles très différents de sensibilisation visant à transformer le comportement des jeunes lycéen.e.s dans la rue. En France, l'idée de harcèlement de rue se formule au sein des mouvements politiques féministes. Dans les récentes campagnes contre ce phénomène en France, des associations comme Stop harcèlement de rue, Osez le féminisme et Résonances visent à transformer la manière dont les victimes de harcèlement vivent cette expérience. Ces militant.e.s conçoivent le problème du har-

cèlement de rue comme une violence faite aux femmes produite par une société sexiste. Leur démarche entend amener les filles et les garçons de ces classes à se reconnaître comme victimes ou auteurs potentiels de cette violence, et à arrêter de voir ces situations comme relevant de la drague maladroite.

Aux Pays-Bas, des associations comme Qpido ont mis en place des interventions dans toutes les écoles d'Amsterdam et ses environs. Ces interventions sont financées par la mairie. Qpido conçoit le harcèlement en partie comme un problème de domination masculine. Mais le problème est pour elle en grande partie lié à des maladroites interactionnelles, et Qpido propose comme stratégie pour lutter contre le harcèlement des cours de drague à tou.te.s les jeunes d'Amsterdam. Leur démarche s'inscrit dans une politique promouvant la diversité, et vise une meilleure sociabilité et cohabitation interculturelle.

Même si dans les deux pays certaines associations proposent des façons divergentes d'aborder la question, ces deux modèles sont représentatifs des types de démarches de sensibilisation qui sont devenues pré-

gnantes lors de la constitution de ce problème public dans ces deux pays. On les retrouve donc aussi dans la plupart des campagnes de sensibilisation mises en place par des mairies et des ministères dans ces deux pays. Dans ma présentation je tracerai l'émergence de ces deux modèles de sensibilisation, pour montrer qu'ils sont le produit de constitutions très différentes du harcèlement de rue comme problème public, ainsi que de changements historiques dans la prise en charge des violences faites aux femmes. L'observation de ces séances et les entretiens avec les intervenant.e.s et les élèves ouvrent une analyse, d'un côté des tensions que provoquent ces deux modèles au sein de leur public, et, de l'autre, de la manière dont les intervenant.e.s essaient de régler ces tensions. Cette comparaison vise à contribuer au débat sur la réponse qu'il est possible d'apporter à la demande d'une politique éducative après #MeToo.

**#MeToo et
les politiques publiques**

Jeudi 1er avril
10h00

« #MeToo, c'est avant tout une libération des oreilles »¹

Penser le masculinisme depuis #MeToo

Constance ESTIENNE *EHESS*

Dans le cadre des journées d'étude « Les violences sexistes après #MeToo », cette communication propose d'étudier les réseaux sociaux, comme un espace d'écoute. S'ils ont permis à de nombreuses femmes de prendre la parole, il s'agirait ici d'expliquer comment la nécessité de pouvoir être écoutée et reconnue est un des enjeux-clés dans ce passage à l'action : publier son témoignage.

Ces femmes pourtant ancrées dans divers cercles de socialisation ne pouvaient-elles pas trouver un lieu d'écoute ? De la famille aux institutions conçues pour répondre à ce type de situation, en passant par les ami-e-s et les collègues, pourquoi ont-elles préféré parler publiquement et en ligne d'une expérience aussi intime ?

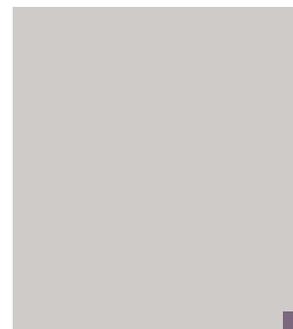
Le corpus ici mobilisé est composé de différents commentaires et témoignages des 562 publications de 136 femmes du groupe facebook en ligne et fermé « #MeToo Paris - Témoignages dans la vraie vie ». En parallèle, les résultats d'un questionnaire (129 interrogé-e-s lors de la manifestation du 25 novembre 2017) seront aussi évoqués sur l'utilisation des réseaux par les participantes, ainsi

que des extraits de quatre entretiens semi-directifs réalisés avec des participantes des rassemblements aussi bien en ligne que dans les rues.

Les données ont été récoltées sur les divers lieux constituant le mouvement #MeToo. Dans le cadre de cette communication, ces différents espaces – public et intime, numérique et hors-ligne – seront ainsi analysés dans leur rapport dialogique.

Afin de pouvoir reconnaître et étudier #MeToo en tant que mouvement social, ce travail propose de rendre compte de la nécessité d'écoute qui traverse aussi bien les espaces et les participantes de #MeToo.

¹Extrait d'un entretien semi-directif avec une des enquêtées.



Mélanie GOURARIER *CNRS, LEGS, Université Paris 8*

Lorsque que sort en 2011 l'affaire Dominique Strauss-Khan, j'achève l'ethnographie que je conduis en France auprès d'un groupe de jeunes séducteurs hétérosexuels. Loin de s'indigner de la proportion des violences sexuelles, les hommes avec lesquelles je travaille alors s'inquiètent davantage de la disparition de la séduction « à la française ». Ravivant en effet de vieilles querelles, l'événement a rapidement pris la tournure d'une « affaire en séduction » opposant les partisans du modèle « à la française » (Habib et al., 2011) à celles et ceux qui pensent ce modèle comme une invention à finalité politique (Scott, 2011 ; Fassin, 2011 ; Lagrave et al., 2011). Pour ces dernière-s, la qualification de séduction plutôt que de viol dans cette affaire vise à euphémiser, voire à invisibiliser les rapports de violence et de pouvoir. Ce précédent à l'affaire Weinstein permet de prendre la mesure du lien entre dénonciation des violences sexuelles et résistances masculinistes. Dans la suite de ces analyses, la communication que je propose a pour but de discuter des résistances qui se sont développées en opposition au mouvement #MeToo dans une perspective généalogique. Cette perspective permet d'interroger l'émergence

d'une « nouvelle masculinité » apte à intégrer les transformations sociales et tout particulièrement celles engendrées par les luttes féministes. À la lumière de mes précédentes enquêtes et d'entretiens menés plus récemment, toujours dans un contexte français, auprès d'hommes âgés de 25 à 35 ans qui se disent féministes tout en s'inquiétant sur leur capacité d'agir dans la séduction hétérosexuelle, j'examinerai la façon dont les rapports de pouvoir se jouent du changement et des potentielles révolutions.

Bibliographie :
FASSIN, Eric : « L'après-DSK : pour une séduction démocratique », *Le Monde*, 29 juin 2011. <www.lemonde.fr/idees/article/2011/06/29/l-apres-dsk-pour-une-se-duction-feministe_1542181_3232.html>.

HABIB, Claude et al. : « Féminisme à la française : la parole est à la défense », *Libération*, 17 juin 2011. <www.liberation.fr/politiques/01012343730-feminisme-a-la-francaise-la-parole-est-a-la-defense>.

SCOTT, Joan : « La réponse de Joan Scott », *Libération*, 22 juin 2011.



Situer l'événement

Lundi 29 mars
15h00

#MeToo et les mouvements sociaux

Mercredi 31 mars
10h00

Les témoignages de violences sexuelles sur Internet sont-ils des récits comme les autres ? Usages des *trigger warnings* sur Twitter avant et après #MeToo

Émeline FOURMENT

CEE, Sciences Po Paris

Océane PERONA

LAMES, Université Aix-Marseille

Depuis son apparition, le mouvement #MeToo a été présenté dans le champ médiatique et politique comme un tournant dans la libération de la parole des femmes sur les violences sexuelles. Pourtant, des formes comparables de dénonciation publique de ces violences ont pu déjà être observées au sein d'espaces plus restreints, en amont de l'affaire Weinstein. Dès 2012, des militantes féministes libertaires québécoises ont publié des récits d'agression sur les réseaux sociaux. En Allemagne, la publication des violences sexuelles par des militantes féministes libertaires remonte aux années 1980.

La promotion sur Internet, par des féministes, des témoignages des victimes de violences sexuelles s'accompagne souvent de l'usage de « *trigger warnings* » (TW), destinés à avertir le lecteur ou la lectrice d'un contenu pouvant être dérangeant, susceptible de venir (ré)activer un traumatisme lié à une expérience de violences. L'usage des TW par les militantes féministes peut donc relever d'une éthique langagière du *care*¹, dans un contexte où les relations entre militantes féministes sur Internet sont parfois décrites comme manquant de

bienveillance². Toutefois, cette pratique militante semble entrer en contradiction avec la libération de la parole visée, puisqu'elle rappelle aux victimes que leurs propres récits des violences ne sont pas des énoncés comme les autres et doivent faire l'objet d'un traitement spécifique. Partant de ce paradoxe, cette communication propose, à partir d'une étude sur les usages des TW, d'explorer le processus de définition et de redéfinition des violences de genre à l'intérieur des mouvements féministes, en lien avec le mouvement #MeToo.

Outre les quelques travaux déjà cités, nombre des analyses existantes sur les TW proviennent d'essayistes néoréactionnaires³, qui voient dans cette pratique le signe d'un refus de la contradiction ou d'une sensibilité excessive d'une nouvelle génération trop choyée. Cette communication se démarque de ces approches en posant un regard à la fois compréhensif, féministe et critique sur les militantes enquêtées. Nous nous penchons tout d'abord sur les modes militants de réappropriation du concept de *trigger*, issu de la psychologie et de l'aide aux victimes de violences sexuelles.

Nous analyserons ensuite un corpus de 1000 tweets comportant les mentions « TW » ou « *Trigger Warning* », datant de 2016 et 2018, et parlant de violences sexuelles. Cela nous permettra d'apprécier l'éventuel effet de #MeToo sur cette pratique. Enfin, nous ferons dialoguer ces résultats avec les données qualitatives recueillies dans les milieux féministes libertaires de Montréal et de Berlin par Emeline Fourment. En conclusion, nous discuterons l'hypothèse d'une « *retabouïssation* » des violences sexuelles induite par la pratique des TW, et qui s'opérerait par la promotion d'une éthique de *care* au sein des groupes militants.

¹Anne-Charlotte HUSSON, « *Éthique langagière féministe et travail du care dans le discours. La pratique du trigger warning* », *Langage et société*, 2017, vol. 159, no 1, pp. 41-61.

²Armelle WEIL, « *Vers un militantisme virtuel ? Pratiques et engagement féministe sur Internet* », *Nouvelles Questions Féministes*, 2017, Vol. 36, no 2, pp. 66-84.

³Voir les polémiques au sujet de la liberté d'expression sur les campus américains. Cette émission en donne un aperçu : <https://www.franceculture.fr/emissions/le-tour-du-monde-des-idees/le-tour-du-monde-des-idees-du-vendredi-16-novembre-2018>.

Conditions d'énonciation et registres de discours

Mardi 30 mars
10h00

À la recherche d'un effet #MeToo sur le monde judiciaire

Catherine LE MAGUERESSE *ISPJS, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*

Parmi les centaines de milliers de témoignages de femmes ayant dévoilé sur les réseaux sociaux qu'« elles aussi » avaient été victimes de violences sexistes et sexuelles masculines, une infime minorité a mis en cause judiciairement des agresseurs. Cette abstention s'explique en partie par la défiance de celles-ci vis-à-vis de la justice ; défiance exprimée par exemple à travers le mot dièse « Pourquoi je n'ai pas porté plainte ».

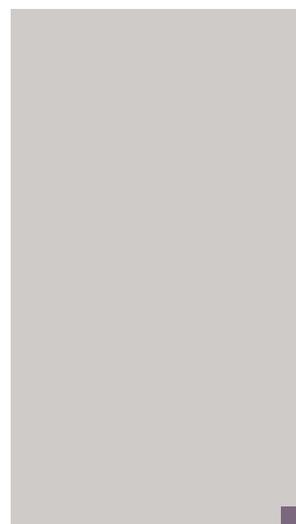
Des critiques sévères ont été formulées tant sur la conceptualisation des infractions de violences sexuelles que sur le traitement judiciaire des plaintes pour viol, agression sexuelle, harcèlement sexuel ou sexiste.

Le monde judiciaire a-t-il entendu ces critiques et réfléchi à leur pertinence ? Des mesures ont-elles été prises en termes de formation et de réflexions sur les pratiques professionnelles des actrices et acteurs de la chaîne pénale afin de les modifier ?

Peut-on, à travers l'analyse de la jurisprudence pénale relative aux violences sexistes et sexuelles des années 2018 et 2019, déceler un effet #MeToo sur le monde judiciaire ? Les suites données aux plaintes, la

motivation des décisions, sont-elles différentes ? Qu'en est-il du traitement judiciaire des stratégies de représailles des agresseurs s'appuyant sur la justice, notamment à travers les délits de dénonciation calomnieuse et de diffamation (voir par exemple le procès Baupin) ?

En m'appuyant sur un corpus de décisions rendues en 2018 et 2019 (publiées par les principales bases de données juridiques ou portées à ma connaissance par d'autres moyens), je propose de partir à la recherche d'un effet #MeToo sur le monde judiciaire.



#MeToo ou la partie émergée des violences de genre. L'exemple du théâtre new-yorkais

Bleuwenn LECHAUX *Arènes, Université Rennes 2*

À rebours de certains contenus médiatiques traduisant l'effervescence du « mouvement #MeToo » tendant possiblement à extraire ou dissocier les violences sexuelles de leur contexte de production, cette proposition entend d'abord analyser combien les pratiques théâtrales routinières en constituent le creuset et, partant, se révèlent comme autant d'obstacles à l'énonciation et à la condamnation d'actes répréhensibles. L'enquête spécifique dont il sera question, menée en 2017 à New York, avec une dizaine de professionnelles du théâtre, alors qu'éclatait l'« affaire Weinstein », complétée par une enquête préalable en 2015 (période pendant laquelle le *New York Times* révèle également des affaires de harcèlement sexuel dans les mondes du théâtre), a fait empiriquement ressortir le harcèlement sexuel comme violence intégrée à un continuum de violences de genre. Ce n'est pas seulement le ressac de révélations scandaleuses qui peut faire obstacle à l'émancipation des femmes dans leurs carrières de théâtre mais bien l'organisation et le contenu mêmes de leurs pratiques professionnelles, qui, lorsque des contrats explicites de respect de l'intégrité physique mutuelle sont absents, actualisent quotidiennement le maintien de pratiques de subordination. C'est ainsi le continuum des inégalités

hommes/femmes, dont le harcèlement sexuel est l'une des traductions, que cette proposition entendra saisir.

C'est ensuite tout le défi de la mise en œuvre de modes d'action s'attellant à combattre le harcèlement sexuel dans les mondes du théâtre que cette communication visera à décrypter : rencontre de professionnel-le-s du théâtre au sein du *Public Theater de New York* pour réfléchir aux outils de lutte contre le harcèlement sexuel après #MeToo, mobilisation du droit et collaborations entre juristes et professionnel-le-s de l'art dans le processus d'écriture de « statements of harassment » (par exemple par la Coalition of Broadway Unions and Guilds, COBUG), recours aux outils numériques – application de signalement des violences sexuelles mettant en lien des victimes présumées, isolées du fait de la démultiplication des structures d'emploi et de la durée réduite des contrats de travail, engendrant une décollectivisation des formes de lutte. Comment les institutions théâtrales et les organisations professionnelles s'efforcent-elles de combattre les violences de genre après #MeToo ? Comment administrer la preuve lorsque pratiques scéniques et pratiques réelles se confondent partiellement ? Ces questionnements jalonnent notre proposition. ■

#MeToo et les politiques publiques

Jeudi 1er avril
15h00

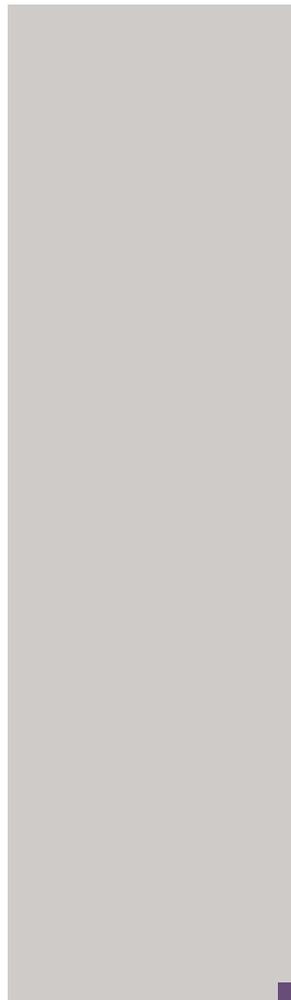
Quelles violences ?

Jeudi 1er avril
10h00

Balance ton porc, la fabrique d'une casuistique

Cécile MÉADEL *CARISM-IFP, Université Paris 2 Panthéon-Assas*

Que s'est-il dit dans les dizaines de milliers de tweets porteurs du hashtag *balancetonporc* ? Dans les médias, certains ont parlé de dénonciation, voire de délation, insistant sur la variable personnelle des messages. Mais ces tweets sont loin d'être un phénomène individuel ; ils construisent une cause d'intérêt général dont ils contribuent à redessiner les contours : le harcèlement. A partir d'une analyse du contenu des tweets, je m'interrogerai sur la dynamique de cette cause et sur ses principaux acteurs.



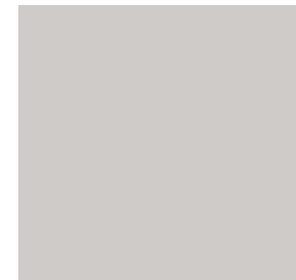
Quelles violences ?

Jeudi 1er avril
10h00

#MeToo, Selfies and Memes: Exploring digitized narratives of sexual violence

Kaitlynn MENDES *Associate Professor, Université de Leicester*

In this paper, we argue that social media platforms like Tumblr and Twitter have facilitated an emergence of 'digitized narratives' of sexual violence; these narratives, rooted in historical ways in which feminists have discursively articulated sexual violence, yet are shaped by distinctive 'platform vernacular' (Gibbs et al., 2015) or the conventions, affordances and restrictions of the platforms in which they appear. Drawing empirical data from Twitter, Tumblr, Facebook and YouTube, we argue that digital platforms such as Tumblr and Twitter produce new vernacular practices which shape how digitized narratives' of sexual violence are not only disclosed and known, but felt and experienced across digital networks. These digitised narratives, we argue, have some potential to contest normative narratives of rape, and open up space for more nuanced and intersectional narratives to emerge.



Conférence

Lundi 29 mars
10h00

Dialogue entre le mouvement #MeToo et le mouvement de dénonciation des violences gynécologiques

Anne-Charlotte MILLEPIED
Margaux NEVE

Iris, EHESS et Université de Genève
EHESP-IIAC, EHESS

Cette dernière décennie, nous observons la simultanéité de la prise de parole publique et médiatique sur les violences sexuelles et sexistes envers les femmes – à travers le mouvement #MeToo notamment – et l'intensification de la présence médiatique de l'endométriose. Par ailleurs, nous constatons la centralité des violences décrites par les femmes atteintes de l'endométriose dans leur trajectoire de vie et particulièrement dans leur trajectoire de soins.

A partir de ce double constat, nous nous interrogeons sur le continuum entre la dénonciation des violences sexuelles et des violences liées dans les trajectoires des femmes atteintes d'endométriose.

Partant de nos thèses doctorales respectives sur l'endométriose en sociologie, nous travaillons toutes les deux dans une perspective féministe dans la mesure où nous cherchons à visibiliser les rapports de pouvoir à l'œuvre dans ces situations de violence. Dans le cadre de cette communication, nous analysons (1) les publications des institutions officielles, notamment des autorités de santé, sur l'endométriose, (2)

un corpus d'articles de presse, et d'émissions de radio et de télévision sur l'endométriose et sur les violences gynécologiques, (3) des discours des deux principales associations de patientes, et (4) 55 entretiens menés avec des personnes diagnostiquées.

Il s'agit d'abord de montrer que l'endométriose en tant que phénomène social est caractérisée par des mécanismes d'invisibilisation et de disqualification des expériences vécues qui sont inextricablement liées à la méconnaissance globale de cette pathologie dans la population générale comme dans le corps médical. C'est souvent la première forme de violence qui concerne l'endométriose : une occultation et un défaut de reconnaissance, qui perdure souvent après le diagnostic, en raison des difficultés à trouver un traitement adéquat ou satisfaisant. En raison d'un nombre plus élevé que la moyenne de consultations médicales et gynécologiques, à quoi s'ajoute la perplexité des médecins, même parfois des spécialistes de la maladie, elles sont exposées à des situations de violences verbales, morales, psychologiques voire physiques au sein du

monde médical et paramédical (par exemple : négation de la douleur, refus de prescription, absence ou insuffisance d'informations sur les actes médicaux pratiqués, les risques ou les effets secondaires de traitements, injonction à la maternité, lesbophobie, etc.).

Dans un second temps, nous analysons la spécificité des dénonciations de violences et leurs implications dans le cadre de l'endométriose.

Les personnes atteintes d'endométriose sont bien présentes dans les journaux, magazines, blogs, au sujet des violences gynécologiques. La dénonciation de l'invisibilité de la maladie a toujours été au cœur de leurs revendications. Cependant, nous observons une mise à distance des questions féministes dans les propos de plusieurs associations de patientes. Si de manière individuelle, des femmes des associations n'hésitent pas à investir la thématique, ce n'est pas au nom des associations. Cette distanciation vis-à-vis du féminisme peut notamment s'expliquer par la volonté de collaborer avec des médecins et institutions de santé. En effet, il peut être très incon-

fortable de dénoncer les agissements de médecins ou ceux de leurs collègues dès lors que le militantisme pratiqué par les principales associations de patientes se caractérise par une volonté d'action conjointe avec les médecins. Les associations sont dans une logique de demande de médicalisation de l'endométriose en lien, notamment, avec la dénonciation du retard de diagnostic. Les personnes atteintes d'endométriose sont dans une relation de dépendance envers la médecine : pour obtenir un statut, un remboursement, des soins adaptés, etc. En dehors des associations, d'autres positions existent et s'inscrivent dans une logique de critique radicale de la médecine, qui peut prendre plusieurs formes possibles : refus de tout traitement ou suivi conventionnel, mise en avant d'une expertise scientifique, critique féministe des rapports de genre...

Avec pour objectif d'éclairer les enjeux du continuum des violences, en particulier gynécologiques, à l'œuvre dans les parcours d'endométriose, nous souhaitons dans cette communication nous inscrire dans les axes 2 et 3 de l'appel. En analysant la place occupée par l'endométriose dans le mouvement

plus large de prise de parole sur les violences envers les femmes, nous voulons ainsi contribuer à la réflexion épistémologique sur l'imbrication et le continuum des violences qu'elles soient sexuelles, sexistes, de genre, institutionnelles ou médicales.

Quelles violences ?

Jeudi 1er avril
10h00



clothing
consent

Ma jupe n'est PAS
une invitation

HATE RAIN

MY BODY

ALL WORKERS

C'EST PAS SEZ

Après #MeToo, l'État est-il devenu un employeur exemplaire ? Une analyse « par le bas » de la prise en charge de plaintes pour violences sexuelles

Chloé MOUR *EHESS*
Linda SEHILI *EHESS*

Dans cette communication, nous souhaitons appréhender l'impact social du mouvement #MeToo sur la mise en place des instruments des politiques publiques autour de la lutte contre les violences sexuelles. Dans le contexte d'une politisation des violences sexuelles et d'une mise à l'agenda politique de cette cause ces dernières années (Delage 2017, Herman 2016), qu'en est-il aujourd'hui de l'activation et la mise en œuvre de ces politiques publiques au sein de l'État comme employeur ? La dénonciation des faits de violence qu'a permise #MeToo a-t-elle engendré une transformation et une accélération de la mise en œuvre des politiques publiques ?

Premier axe : Quels effets #MeToo a-t-il eus sur les prises en charge des violences sexistes et sexuelles dans la fonction publique ? Les entretiens menés avec différents acteurs-trices sociales mettent en évidence une meilleure écoute de la parole des femmes et la reconnaissance au niveau administratif des violences, ainsi que des dépôts de plaintes non restreints aux faits les plus graves (contrairement à la période antérieure, cf. Marshall, 2005). Cependant, des différences sont à noter selon les ministères et

milieu de travail. Nous étudierons les liens entre la médiatisation des violences sexistes et sexuelles et les dispositifs mis en place dans la fonction publique. #MeToo ayant rendu visible un continuum de violences sexistes et sexuelles, nous analyserons les réponses apportées sur nos terrains. Nous verrons comment les instruments proposés sont activés localement et à travers quelles grilles d'analyse sont appréhendées les violences, qui continuent à être marquées par un prisme franco-français (cadre proche du harcèlement moral et distancé des questions de discrimination, Saguy, 2012).

Second axe : L'institutionnalisation de la prise en charge des problématiques liées aux violences sexistes et sexuelles s'accompagne de résistances à la mise en place concrète des dispositifs, résistances de type idéologique sur l'existence et l'importance de ces agressions, ou matériel (manque d'effectifs et de moyens) dans un contexte d'austérité publique depuis 2008. Dès lors, pouvons-nous parler de politiques publiques « symboliques » ? Dans la lignée de travaux en science politique (Mazur, Engeli, 2018 ; Cavaghan, 2017 ; Callerstig, 2014) qui s'intéressent à la

mise en application des politiques publiques au niveau local (*street level implementation*) et à leur réception par les personnes concernées (Revillard, 2017), nous questionnerons les freins à la mise en place de nouveaux instruments d'action publique et les écarts entre l'élaboration d'une palette d'instruments dans un contexte de médiatisation des violences, et leur difficile activation sur le terrain par des actrices et des acteurs sociaux divers.

Nos recherches menées dans le cadre du Master « Genre, politique et sexualité » à l'EHESS ont pour objet l'étude des prises en charge des violences sexuelles dans la fonction publique d'État, dans deux administrations : le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche pour Chloé Mour et le ministère des Finances pour Linda Sehili. Cette communication a pour ambition de questionner la pertinence des réformes mises en place dans les années 2010 et la mise en pratique d'une volonté politique de lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans la fonction publique. Elle repose sur un matériau varié : des entretiens semi-directifs (n=30) réalisés auprès de victimes de violences sexuelles et d'acteurs et actrices de la prise

en charge collective de ces violences sexuelles (militant-e-s syndicales, membres des dispositifs de prévention et de traitement des violences sexuelles, responsables administratifs), des participations *in situ* à des dispositifs/collectifs (syndicaux ou féministes) et des analyses de documents (textes réglementaires, guides).

Bibliographie :
CALLERSTIG, Anne-Charlotte. *Making Equality Work: Ambiguities, Conflicts and Change Agents in the Implementation of Equality Policies in Public Sector Organisations*. Linköping University Electronic Press, 2014.

CAVAGHAN, Rosalind. *Making Gender Equality Happen : Knowledge, Change and Resistance in EU Gender Mainstreaming*, Routledge, 2017.

DELAGE, Pauline. *Violences Conjugales: Du Combat Féministe à La Cause Publique*, Presses de Sciences Po, 2017.

ENGELI, Isabelle, and Amy MAZUR. "Taking Implementation Seriously in Assessing Success: The Politics of Gender Equality Policy." *European Journal of Politics and Gender*, vol. 1, 2018, pp. 111–29.

HERMAN, Elisa. *Lutter Contre Les Violences Conjugales: Féminisme, Travail Social, Politique Publique*, Presses universitaires de Rennes, 2016.

MARSHALL, Anna-Maria. "Idle rights: Employees' rights consciousness and the construction of sexual harassment po-

licies." *Law & Society Review*, vol. 39, n°1, 2005, p. 83-124.

MAZUR, Amy G. *Gender Bias and the State: Symbolic Reform at Work in Fifth Republic France*, University of Pittsburgh Press, 1996.

REVILLARD, Anne. *La réception des politiques du handicap: une approche par entretiens biographiques*, *Revue française de sociologie*, vol. 58, n° 1, 2017, p. 71-95.

SAGUY, Abigail C. « Les conceptions juridiques du harcèlement sexuel en France et aux États-Unis. Avant et après l'affaire DSK », *Travail, genre et sociétés*, vol. 28, n° 2, 2012, p. 89-106.

#MeToo et les politiques publiques
Jeudi 1er avril
15h00

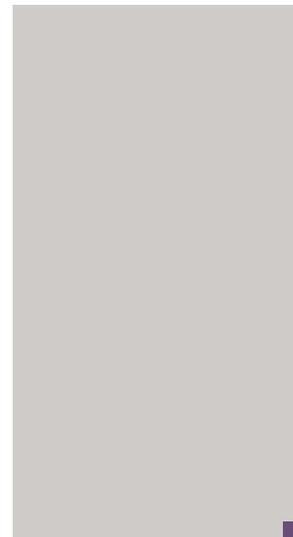
Fame-inisme et visibilité : enjeux et perspectives

Sabrina MORO *Nottingham Trent University*

Les témoignages d'agressions sexuelles partagés sur les réseaux sociaux grâce à #Me-Too s'inscrivent dans la lignée de prises de parole similaires par des célébrités issues de l'industrie du divertissement états-unien. Celles-ci profitent de leur renommée pour dénoncer des violences sexistes dont elles ont été victimes. Nombre d'entre elles se disent féministes et s'impliquent au sein de campagnes de sensibilisation contre les violences sexuelles. Alors que la visibilité médiatique est nécessaire à l'émergence des agressions sexuelles comme problème public, quel est l'effet de cette visibilité sur la cause que ces célébrités défendent ?

L'objectif de cette communication est de rendre compte de l'effet paradoxal du capital de visibilité des célébrités sur la lutte contre les violences sexuelles dans l'espace médiatique. Si ces célébrités contemporaines donnent un souffle nouveau aux luttes féministes et contribuent à « l'effet viral » de mouvements comme #MeToo, ces solidarités restent aux prises avec des logiques néolibérales de la culture de la célébrité. Une étude de cas de témoignages de viol par des

célébrités permettra, dans un premier temps, d'appréhender la manière dont ces interventions contestent le voyeurisme de la presse *people*. Dans un second temps, j'interrogerai la manière dont ces récits privilégient certaines prises de parole et cristallisent la figure de la « bonne victime ». Cette communication vise à poser les jalons d'une analyse féministe de la célébrité afin de rendre compte de la complexité des rapports de domination qui se jouent dans la sphère médiatique états-unienne contemporaine.



Conditions d'énonciation et registres de discours

Mardi 30 mars
10h00

#MeToo et la mobilisation de l'espace public marocain

Mounia OUZIOU *FLSH, Université Hassan II*

Le mouvement féministe international #MeToo s'est répandu au Maroc et a entraîné d'autres hashtags à l'instar de #Masaktach "je ne me tais pas", en arabe dialectal marocain. Ce mot reflète une mobilisation innovante contre les violences faites aux femmes, au moment où une étude d'ONU Femmes indique que 63% de Marocaines reconnaissent avoir été victimes de harcèlement sexuel. Un collectif marocain de défense contre les violences faites aux femmes a été créé peu de temps après l'apparition du mouvement #MeToo, à travers lequel les activistes ont participé à l'action "S'il dépasse les limites, siffle!" (#ila_dsser_seffri) et ont distribué plus de 15 000 sifflets aux femmes dans les différentes villes du royaume afin de dénoncer le harcèlement sexuel dans la rue ainsi que des brochures détaillant les nouveaux droits attribués aux femmes grâce à la loi 103-13 qui est entrée en vigueur en 2018. Mais pourquoi avoir visé la rue ? La rue fait partie de l'espace public, lieu de passage et de circulation, un espace où les rituels d'interaction sont visibles. Il est considéré aussi comme un espace où se croise la vie relationnelle « publique » entre les personnes et les groupes. Un strict objet social traduisant et

codifiant des relations spatiales, porteur de normes et aussi relais idéologique qui définit les rapports sociaux entre les individus et les différents pouvoirs politiques, sécuritaires et socio-culturels. Ces activistes ciblent la rue parce que l'espace public marocain est marqué par les inégalités, les discriminations et l'insécurité. La circulation des femmes marocaines et maghrébines dans l'espace urbain est un problème crucial (Bekkar, 1994, 89). Il existe dans la société marocaine une véritable « ségrégation spatiale », la majorité des hommes, malgré la modernité qu'ils tentent d'afficher, continuant à considérer la rue et tout autre espace public comme un territoire masculin où les femmes ne sont pas les bienvenues. C'est ce qui explique les dragues, remarques déplacées, sifflements, coups de klaxon voire attouchements en permanence dans les espaces publics au Maroc. Cette animosité à l'encontre des femmes dans les différents espaces publics s'illustre parfaitement dans la rue en raison des normes sociales et religieuses assignant les femmes à la sphère domestique ou privée et non publique. En ce sens, Fatima Mernissi parle de « sexualité territoriale » en islam (Mernissi, 1983) en met-

tant l'accent sur la fixation des frontières entre les sexes dans le Coran qui fait la distinction entre l'univers des hommes : l'Umma dont les caractéristiques s'apparenteraient à l'espace public occidental et celui des femmes : l'univers domestique. De manière générale au Maghreb, bien que les femmes soient plus visibles dans l'espace public, à l'école ou sur le lieu de travail (Mouffok, 2002), cependant la fréquentation de d'autres espaces publics que la ville tels les cafés reste très limitée si ce n'est pas totalement interdite. La gent féminine qui intériorise les frontières spatiales dès l'enfance, doit régulièrement justifier sa présence dans l'espace public. Elle n'apparaît qu'en cas de circonstances particulières. En ce sens, son rapport à l'espace public est utilitaire (Monqid, 2001, 401). A travers le mouvement #MeToo qui a entraîné le hashtag "je ne me tais pas", les femmes au Maroc revendiquent l'équité en matière d'accès à l'espace public de la ville ainsi qu'aux biens et services urbains.

Bibliographie :
Bekkar Rabia, « Territoires des femmes à Tlemcen », in « Monde arabe : Ville, pouvoir et société », Maghreb-Machrek, n° 143, Janvier-mars, 1994

Majdoubi Zineb, « Corps vu, corps reconstruit. Régimes de visibilité du corps féminin dans les festivals musicaux au Maroc », in « Penser le corps au Maghreb », Karthala, 2012

Mernissi Fatima, « Sexe, idéologie, islam », Editions Tierce, Paris, 1983

Monqid Safaa, « Les femmes marocaines et la modernité urbaine. L'exemple de Rabat (Maroc) », in S. Danéfle (dir.), Femmes et Villes, Tours, Maison des sciences de l'homme, 2004

Mouffok G., « Maturité désenchantée pour une Algérie quadragénaire », in Monde diplomatique, juillet 2002, n° 580, pp. 16-17

Navez-Bouchanine Françoise, « De l'espace public occidental aux espaces publics non occidentaux », in : Villes en parallèle, n°32-34, décembre 2001. La ville aujourd'hui entre public et privé. pp. 120-134 doi : https://doi.org/10.3406/vilpaç_0242-2794_2001_num_32_1_1332

Situer l'événement

Lundi 29 mars
15h00

Rendre sensible l'expérience de violence : histoire et analyse de la place de la souffrance psychique dans les luttes contre les violences sexistes

Stéphanie PACHE *Université du Québec à Montréal*

S'il s'agissait pour les mouvements féministes des années 1970 aux États-Unis de politiser les expériences individuelles des femmes en montrant comment les rapports de pouvoir entre les sexes conditionnent la façon dont les relations intimes et sexuelles se déploient, il semble plus compliqué de voir dans la prise de parole survenue dans le cadre des campagnes labellisées #MeToo le même mouvement de politisation. L'un des aspects qui diffère entre les années 1970 et aujourd'hui relève de la place de la souffrance psychique dans le cadrage politique des violences sexistes. Cette contribution aborde cette dimension en trois points :

1) L'articulation de la souffrance psychique et de l'oppression

Les mouvements sociaux des années 1960 et 1970 dénonçaient les effets psychiques de l'oppression comme la preuve de celle-ci. Les personnes psychiatisées représentaient autant de signes que la vraie folie était l'organisation sociale dans laquelle ces personnes vivaient, et qu'il était donc sain d'être malade dans une société folle. Les personnes souffrant de leurs expériences d'oppression étaient invitées à

voir un signe d'autonomie et une source de libération de par la prise de conscience de cette souffrance et de son origine. Dans cette perspective, la souffrance psychique est une invitation au changement ; elle manifeste la résistance de l'individu envers son expérience.

Plusieurs glissements ont éloigné les discours militants actuels de cette perspective. D'abord, la mobilisation généralisée d'un discours psychologique pour penser les relations interpersonnelles et les rapports sociaux de sexe a largement dépolitisé ces questions. Le plus souvent, ce langage psy est utilisé non pour montrer que la société opprime et rend folle, mais qu'un individu a commis un acte nuisible en ceci qu'il affecte la santé mentale de sa victime. La souffrance psychique devient ainsi la raison d'agir contre ces comportements nuisibles, non plus l'indicateur de rapports de pouvoir opprimants et d'une volonté de les transformer.

2) Les effets d'une action publique centrée et/ou légitimée par la santé mentale

La reconnaissance dont bénéficie la souffrance psychique dans une culture qui a intégré

une perspective psychologique pour penser les relations interpersonnelles aide à la reconnaissance de l'expérience personnelle des victimes de violences sexistes. Mais la volonté de comprendre les ressorts psychiques des comportements limite efficacement le développement d'une perspective sociologique mettant l'accent sur les rapports sociaux de sexe et leur transformation. En faisant de l'état de santé des victimes la cible de l'action publique, celle-ci se concentre sur les services de soin et d'assistance aux victimes, la sanction des auteurs de violences et une politique de prévention ancrée dans une approche psychologique des comportements individuels.

3) Les enjeux épistémologiques d'une révolution des consciences

Mais davantage que de se faire juge ou prophète d'évolutions à surveiller, il m'importe de développer une perspective féministe cohérente sur la souffrance psychique et ses dimensions politiques. Autrement dit, il s'agit de proposer et de discuter une épistémologie féministe des violences sexistes impliquant une conceptualisation féministe de l'action politique,

des sciences et de la souffrance psychique. Car la transformation des rapports de pouvoir passe par le développement de l'autonomie individuelle et collective, qui vient notamment de notre capacité à (re)penser nos expériences, y compris nos émotions et nos représentations psychiques.

Conditions d'énonciation et registres de discours

Mardi 30 mars
10h00

Continuités et ruptures dans les dénonciations des violences sexuelles depuis l'Amérique Latine et les Caraïbes : le mouvement #MeToo au Costa Rica

Mariana R. MORA *Université de Paris*

Le mouvement féministe en Amérique Latine et aux Caraïbes a une longue histoire de lutte contre les violences faites aux femmes. Depuis les années 1980, on voit apparaître dans la région des différentes initiatives qui rendent visible ce type de violence comme un problème public et social. Cette démarche politique a inclus des modalités d'action très variées selon chaque pays, et on trouve plusieurs résultats qui ont eu un impact profond dans la politique qui vise la lutte contre les violences faites aux femmes. Un retour historique sur la lutte contre les violences faites aux femmes dans la région est nécessaire pour mener une réflexion sur l'incidence qu'a eu le mouvement #MeToo dans différents pays. Après une brève contextualisation des premières dénonciations de ce type faites dans la région – notamment en Argentine, Mexique, Brésil –, je me pose des questions transversales pour analyser le mouvement #MeToo dans un contexte spécifique : le Costa Rica. Quelles sont les continuités ou les ruptures qu'on peut pointer sur ce mouvement ? Quels sont les rapports de pouvoir qui permettent, dans certains contextes, l'apparition de ce type de dénonciation virale contre les violences ou l'agression sexuelle ? Quels sont les liens avec les autres manifestations publiques contre

les violences faites aux femmes, parmi lesquelles #NiUnaMenos ? En 2019, au Costa Rica, plus de 7 femmes ont accusé de violence sexuelle Oscar Arias Sánchez, ex-président de la République et prix Nobel de la paix. Quelques mois plus tard, plus de 17 femmes ont dénoncé Warren Ulloa, écrivain réputé et prix national de littérature. En 2020, les dénonciations sur les violences sexuelles dépassent les réseaux sociaux. Le mouvement féministe matérialise un projet de loi qui est approuvé quelques mois plus tard et qui concerne le Harcèlement Sexuelle dans la Rue. Dans les universités publiques apparaît aussi un mouvement de dénonciation des violences sexuelles qui rapidement dépasse l'accusation individuelle et remarque un problème structurel. Les étudiantes des différentes universités publiques du pays ont fait une conférence de presse où elles ont déclaré un état d'urgence sur la violence sexuelle subie dans l'académie. Comme résultat, il y a une réforme intégrale en cours qui vise le Règlement Institutionnelle contre le Harcèlement Sexuelle dans l'Université du Costa Rica. Situer l'expression particulière qu'a le mouvement #MeToo dans une histoire plus complexe et de longue durée, comme celle de la lutte contre les violences faites aux femmes dans l'Amérique La-

tine et les Caraïbes, contribue à montrer la force et les différentes dérives des mouvements féministes qui sont souvent invisibilisés et même effacés dans les narratives contemporaines sur les luttes des femmes. Il y a des rapports de pouvoir géopolitique qui favorisent la circulation de certaines luttes, certains contextes, et certains corps. Dans ce sens, l'article a pour intérêt d'inciter le Nord Global à retourner son regard et à reconnaître les apports des mouvements féministes du Sud Global.

Situer l'événement

Lundi 29 mars
15h00

Du #NiUnaMenos à #MeToo : dialogues et contributions des féminismes latino-américains dans les luttes transnationales contre les violences faites aux femmes

Tania ROMERO-BARRIOS *LER, Université Paris 8*

Les #WomenMarch (21/01/2017, 20/01/2018, 19/01/2019), les #InternationalWomenStrike (08/03/2017, 08/03/2018, 08/03/2019) et le mouvement #MeToo ont fait la une de l'actualité médiatique et se sont placés comme fer de lance des plus vastes mobilisations contre les violences faites aux femmes récemment réalisées en Europe et aux États-Unis. Ces différents processus convergeant autour de la lutte contre les violences de genre, ont par ailleurs fait appel aux approches intersectionnelles (Crenshaw, 1991) dans leurs analyses et revendications contre les violences de genre. La référence au Black feminism (Hill Collins, 1990) d'un côté, ainsi qu'à un certain nombre de luttes menées dans les "Nords", de l'autre, a été particulièrement affirmée dans le cadre de ces mobilisations. C'est notamment le cas des luttes pour le droit à l'avortement menées par les femmes espagnoles (2014), polonaises (2016-2018) et irlandaises (2018). Nous constatons pourtant qu'il n'en est pas de même pour ce qui est des luttes menées simultanément autour de thématiques et revendications similaires dans d'autres espaces des "Suds globaux". Nous proposons de nous intéresser ainsi au cas latino-américain dans ce rapport de correspondances.

Nous partons du postulat qu'en matière de réflexion et d'actions autour des violences faites aux femmes, les apports réalisés depuis l'Amérique latine restent peu abordés. Du point de vue des héritages, bien que dans l'actualité les journées internationales de lutte contre les violences faites aux femmes (25/11) et pour le droit à l'avortement (28/09) soient devenues des échéances incontournables de l'agenda féministe international, l'origine de celles-ci dans le cadre des processus de lutte féministes latino-américaines reste particulièrement méconnue. Par ailleurs, à l'heure où en Amérique latine, le terme féminicide est intégré dans un certain nombre de législations, et reste clef pour comprendre les violences dans leur imbrication et continuum (Bourgeois, 2004 ; Kelly, 1987), celui-ci n'a été inclus que très récemment dans la langue française (Petit Robert, 2015), reste assez marginalement utilisé en Europe, et n'est pas le centre de gravité du #MeToo. Proposé par C. Orlock (1974) sous la forme de femicide puis repris par J. Radford et D. Russell (1982 ; 1994), celui-ci a été traduit par « féminicide » par la mexicaine M. Lagarde (2006) qui y ajoute au premier sens la responsabilité de l'État dans l'assassinat

des femmes en raison de leur genre. Centrés sur les violences de genre, ces deux mouvements font un usage central des réseaux sociaux, de la libération de la parole, et marquent un avant et un après été un après dans les luttes actuelles contre les violences de genre. Toujours est-il que malgré les nombreux points en commun, ainsi que la simultanéité des processus, le regard reste dessiné du Sud vers le Nord.

Nous proposons ainsi de réfléchir au mouvement #MeToo, en y apportant un regard descentré et comparatiste depuis l'Amérique latine. Il s'agira ainsi de partir des concepts, processus et modalités d'action s'étant développés en Amérique latine, de façon à repenser les correspondances et les perspectives se tissant dans le cadre des luttes actuelles contre les violences faites aux femmes. Dans ce contexte, nous nous demanderons comment les féminismes et les mouvements féministes latino-américains ont pu contribuer à la réflexion et aux luttes transnationales actuelles contre les violences faites aux femmes et tout particulièrement au #MeToo. Comment se construisent les correspondances, les limites et où se situent les dialogues manqués ? Quelles contributions spécifiques

peuvent offrir les féminismes latino-américains pour penser et agir face à ces violences ?

#MeToo et les mouvements sociaux

Mercredi 31 mars
10h00

Dé-couvrir le « crime de l'intime ».

Ce que #MeToo fait à la médiatisation du viol en France (2000–2018)

Claire RUFFIO *Centre Marc Bloch*

Le 4 novembre 2018, un an après le lancement du mouvement #MeToo, *Le Monde* titrait une double page sur le « making-of » de sa couverture du phénomène : « Comment « Le Monde » travaille sur #metoo depuis un an ». Le 29 novembre, une vidéo de sept minutes était publiée sur le compte YouTube du quotidien national, mettant en scène quatre journalistes du *Monde*, dont Luc Bronner, directeur de la rédaction, échangeant sur les discussions déontologiques suscitées par le traitement journalistique des violences sexuelles à l'ère #MeToo. De la remise en cause systématique de la crédibilité de la parole des plaignantes aux « enquêtes de moralité » menées par les journalistes sur leurs parcours et pratiques professionnelles et sexuelles, tous s'accordent sur la nécessité de redéfinir collectivement les règles du traitement journalistique du « crime de l'intime ». La « task force #MeToo » *Le Monde* était créée, constituant dès lors un modèle organisationnel nouveau pour plusieurs autres rédactions nationales parisiennes.

Deux ans après le lancement de #MeToo, que reste-t-il de la médiatisation exceptionnelle des violences sexuelles en France ? Dans quelle mesure le « moment #MeToo » a-t-il participé de la reformu-

lation des principes d'excellence journalistiques (Lemieux, 1992) ? Comment expliquer les évolutions observées des cadrages médiatiques dominants des violences sexuelles, notamment le glissement d'un cadrage épisodique à un cadrage thématique de ces violences (Lyengar, 1991) ? Afin de répondre à ces questions, nous proposons d'analyser le traitement journalistique du viol en France entre janvier 2000 et octobre 2018 par six quotidiens français, nationaux (*Libération*, *Le Monde*, *Le Figaro*), et régionaux (*Le Parisien*, *La Dépêche du Midi*, *La République du Centre*). Il s'agira, d'une part, de mesurer la résonance médiatique (Benford & Snow, 1982) de #MeToo par une comparaison quantitative des articles publiés par ces titres au cours de ces vingt dernières années, d'autre part, d'étudier les transformations des rhétoriques journalistiques (M'Sili, 2000 ; Padioleau, 1976 ; Saïtta, 2005 ; Tavernier, 2009). Par là, nous entendons principalement interroger les titres de présentation des plaignants et mis en cause, les profils des acteurs sollicités pour s'exprimer sur les dossiers de viol couverts, ainsi que l'objet et le registre (expertise, critique, soutien) de tout commentaire contenu dans ces productions. La réalisation d'une trentaine d'entretiens semi-directifs avec des journa-

listes salariés de ces rédactions nous permettra par ailleurs de discuter de leurs représentations de #MeToo, des facteurs explicatifs du succès de son inscription à l'agenda médiatique (Altheide & Snow, 1988 ; Champagne, 2011 ; Hjarvard, 2008), ainsi que de ses effets sur les logiques organisationnelles et pratiques professionnelles des rédacteurs de presse écrite (Berthaut, 2012 ; Grossetête, 2008 ; Marchetti, 2008).

#MeToo et
le journalisme
Mercredi 31 mars
15h00

Le mouvement #MeToo, une mobilisation mondiale et transsectorielle ? Sa réception catholique en France en guise d'éclairage

Josselin TRICOU *Iris*

De nombreux médias ont célébré #MeToo comme une libération générale de la parole des femmes quant aux violences sexuelles qui les touchent de manière systématique. La mise en récit médiatique du mouvement fut, en effet, cadrée par la perception d'un avant et d'un après, présupposant que la publicisation des violences sexuelles par des femmes victimes était nouvelle à une telle échelle, et allait forcément changer les choses. Assurément, grâce à la dynamique virale des réseaux sociaux, cette mobilisation, née au sein d'un secteur d'activité et un espace géopolitique particuliers – le cinéma hollywoodien – a tendu à se transformer en une mobilisation mondialisée et transsectorielle (Dobry, 1983). Mais cela ne doit pas faire oublier que ses réceptions furent contrastées voire ambivalentes selon les espaces et les secteurs.

Qu'en est-il du secteur des activités religieuses – réputé patriarcal – au sein de l'espace national français – volontiers fémonationaliste ? Pour chaque religion, il s'agirait d'évaluer la nature et la dispersion des différentes réactions en son sein ; mais aussi de comparer le volume global de ces réactions par

rapport aux réactions dans les autres espaces nationaux et dans l'espace mondial. Mais concentrons-nous sur le catholicisme. Il y a eu un effet #MeToo certain à l'échelle mondiale dans le champ catholique : après des enfants, ce sont des religieuses en Italie, en Inde, au Chili, aux USA et même au Vatican qui, se sont autorisées à parler des violences sexistes et sexuelles qu'elles ont subies de la part de prêtres, et ce, en s'inscrivant explicitement dans la logique #MeToo. Ces femmes, membres du clergé catholique au sens sociologique mais non au sens institutionnel, sont, à bien des égards, parmi les principales victimes de l'oppression cléricale et de son déni qui la redouble. Mais elles avaient aussi des ressources pour s'engouffrer dans la dynamique #MeToo et forcer enfin la main des autorités légitimes pour se saisir du dossier, en la personne même du pape. Par comparaison, le catholicisme français semble avoir été bien atone face à et au sein de cette mobilisation (Tricou, 2019). Il a fallu attendre la fin de l'hiver 2019 pour que la société civile catholique exprime enfin son dégoût et sa lassitude face aux violences sexistes et sexuelles à l'égard des religieuses, et que les autorités catholiques

en parlent comme d'un aspect systémique. Ceci se produit sous l'effet de la conjonction du buzz orchestré autour du livre du journaliste F. Martel sur l'homosexualité au Vatican ; profitant lui-même de l'effervescence médiatique autour du sommet mondial sur « la protection des mineurs dans l'Église » qui s'est déroulé à Rome du 21 au 24 février ; de l'effervescence autour du procès du cardinal Barbarin dont le verdict a été rendu le 8 mars et enfin, de la diffusion sur Arte d'un documentaire « choc » : « Religieuses abusées, l'autre scandale de l'Église » (Quintin & Raimbault, 2017) deux jours avant.

Comment expliquer ce « retard » français ? Quelle diversité d'engagements catholiques cache-t-il ? En quoi, finalement, la réception catholique de #MeToo vient-elle éclairer la multifactorialité de la prise du mouvement et sa non-homogénéité dans le temps, dans l'espace mondialisé et surtout selon les secteurs d'activité ?

Situer l'événement

Lundi 29 mars
15h00

Journées d'étude en ligne organisées par

Le Labo Junior « VisaGe. Violences fondées sur le genre. Données, santé, jeux d'échelles » (Cité du Genre, USPC) et le Centre d'analyse et de recherche interdisciplinaires sur les médias (CARISM)

COORDINATRICES / COORDINATEUR DE L'ÉVÉNEMENT SCIENTIFIQUE

Catherine Cavalin (CNRS-IRISSO)

Jaércio da Silva (CARISM-Paris 2)

Pauline Delage (CNRS-CRESPPA)

Irène Despontin Lefèvre (CARISM-Paris 2)

Delphine Lacombe (CNRS-URMIS)

Cécile Méadel (CARISM-Paris 2)

Bibia Pavard (CARISM-Paris 2)

LABORATOIRES PARTENAIRES

Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris (CRESPPA)

Institut de recherche interdisciplinaire en sciences sociales (IRISSO)

Laboratoire Interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques de Sciences Po (LIEPP)

Unité de recherche migrations et société (URMIS)

CONTACTS

colloquemetoo@gmail.com

<https://metoo.sciencesconf.org>

